



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 JANVIER 2015

Présents-es : Annick RIZZOLI, Pascale GUERET, Viviane LAURENT, Gérard LUCAS, Christian RIZZOLI, Philippe LENCAUCHEZ, Michel DESWERT, Stéphane ALLAERT, Alex.

Excusés: Fabrice ATTALI et Philippe AMSTUTZ

--°--

1 – Approbation du PV réunion de Novembre 2014

Celui-ci est approuvé par le comité des membres présents.

Il a été décidé que les prochains CR seraient envoyés à l'ensemble du comité. Si aucune remarque n'ait apportée celui-ci sera approuvé et pourra ainsi être mis en ligne plus rapidement.

2 – Point sur les travaux

Les courts supérieurs sont dotés d'une nouvelle surface « gazon synthétique» depuis le 20 décembre 2014 et garantie trois ou quatre ans.

Les terrains ont été testés par les enseignants de l'ensemble des clubs du stade de ligue. Les tests se sont révélés concluants.

Nous avons de bons retours de la part des adhérents du club.

Quelques anomalies ont été signalées :

- les sangles pas fixées au sol, un perçage est à prévoir

- du sable à remettre
- attacher les bâches

l'entreprise BECKER doit passer pour régler ces problèmes.

Il est demandé la possibilité d'installer des panneaux de scores sur les courts supérieurs. Un mail sera adressé à la Ligue.

Nous avons évoqué également la couverture de la terre battue. Nous devons revoir avec la Ligue qui avait proposé cette possibilité.

3 – Projet diplômant (Alex)

Alex est en formation en vue de passer son DES. Dans ce cadre, il a un projet à mener pour soutenir son mémoire.

Il nous propose de revoir l'organisation des inscriptions pour la rentrée prochaine. Son travail portera :

- sur les renouvellements des inscriptions,
- sur la mise en place des tests

Il propose d'avancer les inscriptions et les tests en Juin ce qui permettra ainsi de constituer rapidement les groupes et de pouvoir ainsi mieux intégrer les nouvelles inscriptions en Septembre.

Il va mettre aussi en place un questionnaire de satisfaction.

Cette nouvelle organisation donnera aussi une meilleure visibilité pour le club ainsi qu'un meilleur équilibre financier.

Un courrier sera adressé aux adhérents pour le renouvellement de leurs inscriptions. Tout membre qui n'aura pas remis sa fiche d'inscription accompagnée des chèques prend le risque de perdre sa priorité et de se retrouver sur une liste d'attente.

Actuellement, plusieurs cours non remplis (avec 2 ou 3 personnes) occasionnent un manque à gagner de 10 000€ pour le club.

Le comité approuve cette initiative qui sera encadrée par des membres de l'équipe enseignante et par des membres du comité .

4 – Point Trésorerie

Actuellement il y a un peu moins de 200 adhérents adultes et étudiants.

Les charges du club sont en forte augmentation : l'entreprise de ménage nous coûte 1600€/mois. La couverture 100 000€, soit 10 000€ tous les ans pendant 10 ans.

Nous aurions à régler 6900 € de foncier. Un mail va être adressé à la Ligue sur ce point car nous ne sommes pas propriétaire.

Comme nous l'avons annoncé lors de l'AG de Novembre 2014 une augmentation de 10€ est prévue pour la rentrée prochaine.

Nous avons également une somme de 15000€ à récupérer. En effet, un certain nombre d'adhérents n'ont pas réglé en partie ou en totalité leurs cotisations malgré de nombreuses relances écrites.

Nous allons prendre les mesures qui s'imposent à l'encontre de ces adhérents, à savoir bloquer leur accès au site de réservation et l'accès aux cours et/ou entraînements .

Nous allons à nouveau insister sur les règles mises en place au club et qui s'appliquent à toutes et tous sans exception.

Cela met en péril notre équilibre budgétaire mais également le maintien des enseignants.

5 – Obligation 2015 de la mise en place d'une mutuelle pour les salariés.

La mise en place d'une mutuelle devra être effective en 2016. Nous devons y réfléchir dès maintenant. Viviane est en charge de cette question. Elle a déjà interrogé la Ligue sur ce point. C'est un coût supplémentaire pour le club. A suivre.

6 - Démo sur le nouveau site de réservation

Philippe nous présente le nouveau site de réservation.

Ce nouveau dispositif permet au club d'en être le propriétaire et nous fera économiser 600€ par an.

Toutefois, nous conserverons pendant quelques mois l'ancien site qui ne sera plus accessible par la suite.

7 – Divers

Un double surprise devait avoir lieu le 24 janvier 2015 mais nous ne pourrions disposer des courts.

Nous ne le reporterons à une date ultérieure.

**PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR,
LA SEANCE EST LEVEE A 22H00**

Prochain comité le lundi 2 mars 2015